

## **Intervention de Fabien Feuillade, Conseiller municipal EE-Les Verts, groupe Antony Plus**

### ***Un préalable intangible : arrêter les démolitions***

La concertation préalable à la création d'une Zac sur les terrains de la résidence universitaire que vous nous proposez ce soir nous interpelle à plusieurs titres et est pour nous soumise à un préalable intangible.

**Le préalable, c'est que pendant le temps de cette concertation plus aucune démolition de logement étudiant ne doit être entreprise même celle qui a été décidée en juin dernier par la communauté d'agglomération concernant le bâtiment H. Nous l'avons déjà dit cette démolition est une aberration supplémentaire.** Faut-il rappeler qu'il s'agit un petit bâtiment de 90 logements de 27M<sup>2</sup> loué 240 € avant APL facilement réhabilitable !

Mais la question de ce soir n'est même pas là. Si on lance une concertation, ayons l'honnêteté de travailler sur l'existant. Et l'existant aujourd'hui c'est 1500 logements étudiants qui permettent à des jeunes de poursuivre leurs études grâce des loyers très peu élevés.

### ***2000 logements comme il y a deux ans !***

Ce n'est donc pas 1000 logements étudiants comme vous le souhaitez ! Mettons donc ce sujet au débat ! 1000 comme vous l'envisagez, 1500 comme c'est le cas aujourd'hui, 2000 comme nous le souhaitons et comme c'était le cas il n'y a que deux ans.

**Nous l'avons toujours dit la résidence universitaire, contrairement à l'idée reçue, est très peu dense** car les bâtiments n'occupent qu'à peine le tiers de la surface des terrains, il y a donc des possibilités d'aménagement de l'espace, de mixité urbaine et d'ouverture sur la ville tout en maintenant le nombre d'étudiants sur le site. En se rappelant toujours que ces terrains sont des terrains publics.

### ***Il faut une véritable concertation et par exemple créer un atelier urbain***

Concernant la concertation que vous proposez elle me paraît pour le moins minimaliste et on ressent bien que malheureusement de cette concertation vous n'en attendez pas grand chose...

#### **Deux réunions publiques et un cahier de doléances, c'est insuffisant...**

Regardez autour de vous, de véritables outils de concertation existent et fonctionnent, il semble que s'impose sur cette question la création d'un atelier urbain afin d'associer au mieux les riverains, les Antoniens et bien entendu les étudiants du site qu'il faut convier prestement au lieu de les exclure comme vous l'avez fait pour le comité de suivi de la CAHB.

#### **Pourquoi faut-il un atelier urbain parce que la problématique est complexe,**

Les règles d'urbanisme sont difficiles à appréhender,

⇒ Parce que la question sociale notamment sur l'accès au logement en petite couronne ne peut être ignorée,

⇒ La question géologique semble sensible sur cette parcelle car si j'ai bien compris même Jean Nouvel connaît quelques difficultés sur cette question pour la réhabilitation du bâtiment A puisque la structure proposée serait trop lourde

⇒ Parce que l'arrivée de nouveaux habitants imposent de nouveaux services ( crèche, carte scolaire, implantation de commerces etc.

Autant de questions, et j'en oublie, que l'on ne peut ignorer quand on veut aménager 10 hectares en petite couronne. Mais ce n'est pas parce que c'est difficile qu'il faut renoncer à une vraie concertation. Et le concept de l'atelier urbain offre ce véritable accompagnement.

Nous sommes prêts à participer à une structure de ce type.

### **Quel projet pour le quartier ?**

Enfin, un élément qui surprenant également c'est votre silence sur vos projets pour ce quartier...

Un eco-quartier cela veut tout et rien dire...avec un équipement structurant sans plus de précision...

Permettez moi de vous dire qu'une résidence universitaire c'est un équipement structurant si on l'ouvre sur la ville..

Donc Aujourd'hui vous ne dites rien ! Soit disant car vous ne voulez pas perturber la concertation des Antoniens...**Mais comment l'acteur principal de l'aménagement peut-il rester muet sur ses projets. il ne devrait pas y avoir de difficultés à présenter ses projets, à les confronter, les amender ou les enrichir du dialogue...**

Au lieu de cela vous vous abritez derrière l'étude de Jean Nouvel auquel vous avez tenu le crayon pour faire un « coup de com » et vous protéger derrière une expertise.

**Mais Jean Nouvel devra tout même un jour nous expliquer comment lui qui prône la densification de la ville sur la ville peut venir nous proposer un projet qui intègre l'habitat de 2000 personnes quand le même site (très peu dense je l'ai déjà dit) en accueillait 3000 il y a 30 ans.**

Comme si votre seul objectif avait été que de chasser les étudiants pour accompagner encore un peu plus la « gentrification » (un mot qui a marqué Madame Devedjian) latente qui s'opère en petite couronne.

**Quoi qu'il en soit nous voterons contre cette délibération si vous ne vous engagez pas ce soir à faire stopper les démolitions sur le site de la résidence.** Nous attendons votre réponse.